

ARRETE N°2020- 260 /MS/CAB  
portant autorisation de fermeture  
d'un cabinet médical privé

LE MINISTRE DE LA SANTE



- Vu la Constitution ; ✓  
Vu le décret n°2019-004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du premier Ministre  
Vu le décret n°2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement ;  
Vu le décret n°2019-0042/PRES/PM/SGG-CM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement ; ✓  
Vu le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ; ✓  
Vu la loi n°23/94/ADP du 19 mai 1994 portant code de la Santé publique ; ✓  
Vu la loi n°034/98/AN du 18 mai 1998 portant loi hospitalière ; ✓  
Vu le décret n°2005-398/PRES/PM/MS du 19 juillet 2005 portant conditions d'exercice privé des professions de santé ; ✓  
Vu l'arrêté n°2016-168/MS/CAB du 03 juin 2016 portant autorisation d'ouverture et exploitation d'un cabinet médical ; ✓  
Vu le dossier de demande de l'intéressée ; ✓  
Sur avis de la Commission d'examen des demandes d'autorisation de création, d'ouverture, d'extension, de transformation, de cession, de transfert et de fermeture des établissements sanitaires en sa session du 25 juin 2020 ✓

## ARRETE

**Article 1 :** Madame KOUAME/KRA Gisèle Nadia, médecin généraliste, est autorisée à fermer son « **CABINET MÉDICAL ETIMOË** » ouvert au **secteur 49** par l'arrêté N°2016-168/MS/CAB du 03/06/2016 dans la Commune de Ouagadougou, province du Kadiogo.

**Article 2 :** Le présent arrêté prend effet pour compter de sa date de signature.

**Article 3 :** L'Inspecteur général des services de santé, le Secrétaire général du Ministère de la Santé, le Gouverneur de la région du Centre, le Maire de la commune de Ouagadougou sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Ampliations :**

Ouagadougou, le 07 AOÛT 2020

- 1- Original
- 2- Présidence du Faso
- 1- Premier Ministère
- Tous Ministères
- 1- SGG.CM
- 1- ITSS
- 5- SG/ M. Sté
- Toutes Directions Centrales M. Sté
- 1- Impôts
- 1- Chambre de commerce
- Gouvernorat/ Centre
- DRS/ Centre
- 2- Commune de Ouagadougou
- 2- Intéressée
- 1- J.O
- 2- Archives / chrono



**Professeur Léonie Claudine LOUGUE/SORGHO**  
*Officier de l'Ordre de l'Etalon*